

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE... !

En cas de difficulté médicale ou psychologique au lycée, les élèves peuvent rencontrer l'infirmière scolaire qui est présente à temps plein et disponible pour recevoir les élèves, les écouter, les orienter si besoin vers une structure de soins. Ils peuvent aussi se rendre directement dans les lieux de soins de la capitale qui sont souvent gratuits pour les jeunes.

Les lieux de soins

Sans vouloir faire une liste exhaustive de tous les lieux de soins (les coordonnées sont sur : www.paris.fr et www.sante.gouv.fr), nous en avons sélectionné certains, gratuits et proches du lycée Charlemagne.

Dépistage du VIH et des Infections sexuellement transmissibles (IST)

- CDAG Figuier 2, rue du Figuier - 75004 PARIS
- Le Kiosque, 36 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris

Informations sur la sexualité, contraception, diagnostic de grossesse, dépistage et traitement des IST

- Centre de Planification, 6 bis rue Clavel 75019 Paris. Tél. : 01.42.08.66.10
- Mouvement Français pour le Planning Familial, 10, rue Vivienne 75002 Paris. Tél. : 01.42.60.93.20

Prise en charge des addictions, cannabis...

- Emergence Espace Tolbiac, 6 rue Richemont 75013 Paris
- Centre Médico Psychologique, 2 rue Figuier 75004 Paris

Un site Internet pour la FCPE Charlemagne:
<http://fcpecharlemag.free.fr>

Vos contacts FCPE Lycée

- Agnès Lainé, Présidente (Teminale)tél : 01 42 72 51 83 et 06 73 18 28 72
agnes.laine@gmail.com
- Nathalie Harmand (1^{re})tél : 06 60 94 55 92 et 01 42 77 71 42
nathalie.harmand@club-internet.fr
- Jean-Jacques Valla (1^{re})tél : 06 09 42 77 02
jj.valla@wanadoo.fr
- Laurence Vigier (1^{re})tél : 06 85 83 20 20
smadja.vigier@yahoo.fr
- Dominique Petitdemange (2nde)tél : 01 42 74 52 45
d.petitdemange@senat.fr

ADHEREZ A LA FCPE

A ce journal "la Tribune" est joint un bulletin d'adhésion
(à remettre à la loge du gardien à l'intention de la FCPE)

L'adhésion est indispensable pour être délégué de parents d'élèves aux conseils de classe.

Rejoignez-nous et rendez-vous bientôt aux réunions de rentrée !!

La Tribune



Bulletin d'information du Conseil local FCPE des parents d'élèves du collège et du lycée Charlemagne

La FCPE Charlemagne vous propose deux rencontres

RÉUNION DE RENTRÉE
ouverte à tous les parents du collège et du lycée
Le Proviseur sera présent pour répondre aux questions
Mardi 8 septembre 2009 à 17h30
Salle 106 du collège

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS
Axes de travail, désignation des candidats au C.A.
Élection du bureau de la FCPE
Samedi 19 septembre 2009 à 9h30
Salle 106 du collège



Lycée Charlemagne
 14 rue Charlemagne 75004 Paris
 tél 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: www.lycee-charlemagne.fr

Proviseur : Monsieur MUÑOZ

Proviseur-Adjoint du lycée : Monsieur BARCELO

Intendance : Sylviane LAMANT, Martine ZASLAVSKY

Médecin: Dr Marie-Claude VERGNE

Assistante Sociale: Mme Véronique FETY

Infirmière : Martine BIRAULT

Conseillers Principaux d'Education (CPE) :
Collège : Madame DION

Lycée : Madame PONCET et Monsieur REMY

Conseillère d'orientation psychologue : Catherine DOUTHE
44, rue Dussoubs 75002 Paris - Tél : 01 42 36 94 59

Le lycée Charlemagne accueille environ 400 élèves en classes préparatoires scientifiques.

En première année, il y a trois classes :
 2 MPSI (Maths, Physique, et Sciences de l'Ingénieur) et 1 classe PCSI (Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur).

En 2^e année, il y a quatre classes :
 1 MP (Maths, Physique) et 1 MP* et 1 PC (Physique Chimie) et 1 PC* (les classes * préparent aux concours les plus difficiles).



Les congés scolaires 2009-2010	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
	du samedi 24-10-09 au jeudi 05-11-09	du samedi 19-12-09 au lundi 04-01-10	du samedi 20-02-10 au lundi 08-03-10	du samedi 17-04-10 au lundi 03-05-10

VOTRE ENFANT ENTRE EN CLASSE PRÉPARATOIRE

Bien que votre jeune étudiant soit autonome, en tant que parents vous vous posez sans doute des questions et souhaitez des informations pour l'aider dans son travail, ses démarches pour choisir son orientation professionnelle, gérer sa Sécurité Sociale... La FCPE est là pour vous informer, vous soutenir et rassembler d'autres parents qui, comme vous, veulent avoir une place dans le lycée.

Au Conseil d'Administration, nous avons soutenu la proposition, relayée dans le Projet d'Établissement, de créer une section "sciences de l'ingénieur" au Lycée, puis la création d'une deuxième PCSI en Sup et d'une section PSI en Spé afin d'offrir des parcours scientifiques plus diversifiés et éviter la fuite vers d'autres filières (littéraires, sciences politiques, écoles de commerce).

Nous suivons de près le devenir de la cité scolaire dans le cadre plus général de la décentralisation, afin que la collectivité territoriale puisse prendre ses responsabilités et que les problèmes récurrents de locaux du lycée Charlemagne soient enfin étudiés. En effet l'exiguïté des locaux, la taille du CDI inadaptée aux besoins, l'absence de salles de réunion pour les professeurs ou les élèves rendent difficile des évolutions pédagogiques et l'articulation entre les aspects scolaires et extrascolaires de la vie de l'élève.

Nous demandons également des moyens horaires suffisants en langue vivante afin de pouvoir ouvrir un groupe d'anglais LV2 par niveau, tout en maintenant les groupes existants en russe et en espagnol.

Nous vous invitons donc à participer aux Assemblées générales de la FCPE au cours desquelles tous les parents peuvent exposer leurs questionnements, débattre des sujets d'actualité, décider des orientations qui seront ensuite défendues par les parents délégués dans les différentes instances de l'établissement.

En prépa aussi, les parents ont des droits...

En tant que parents d'un élève étudiant dans une classe préparatoire du lycée, vous êtes électeurs au Conseil d'Administration du lycée.

**Depuis 2004 chaque parent (père et mère) vote.
 Il est possible de voter par correspondance.**

Les élections auront lieu en octobre 2009

Il est important de participer pour accroître le rôle des parents dans la vie de l'établissement. N'oubliez pas de voter ! La représentation des fédérations de parents d'élèves se fait au prorata du nombre de leurs voix.